



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE  
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)  
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –  
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84  
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP\_Nationale

# Affaire de l'UIT de Saint-Denis : 2 - 0

*« On peut tromper une partie du peuple, tout le temps et tout le peuple, une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple, tout le temps ». Abraham Lincoln - 1809-1865*

La Libre Pensée, dès qu'elle a été informée de « l'affaire de l'UIT de Saint-Denis » a dénoncé une manipulation menée par les réseaux proches de Manuel Valls. On était en plein dans un délit de « sale gueule ».

*Les faits sont têtus, les têtus sont défaits*



La décision du CNESER rétablit dans ses droits pleins et entiers notre ami Rachid Zouhhad, elle déboute ses dénonciateurs. Le Jugement de la Cour d'Appel condamne les diffamateurs du journal *Marianne*.

Le Droit et la Justice sont passés.

La Fédération nationale de la Libre Pensée publie ci-dessous le communiqué de SUPAUTONOME FO

La Libre Pensée

## IUT SAINT-DENIS : L'ÉPILOGUE D'UNE MANIPULATION SANS PRÉCÉDENT

« Résister c'est le fond de la vertu »

Balzac

**L**es historiens qui se pencheront sur l'affaire dite de l'IUT de Saint-Denis se poseront deux questions : comment une telle manipulation a-t-elle pu prospérer pendant plus de quatre ans ? Comment de telles balivernes ont-elles pu être relayées en boucle par les journalistes ?

Pour tous les autres, cette délirante affaire ne cesse d'interpeler et les questions fusent.

Comment un collègue parfaitement innocent a-t-il pu faire, à peu près chaque jour, la une de diverses ru-

briques de journaux ? Comment un collègue parfaitement agnostique, d'une grande tolérance et d'une parfaite intégrité a-t-il pu être accusé d'être un islamiste extrémiste de surcroît doté d'une forte propension à mettre sur pied un système de fausses factures et à détourner des fonds publics (200 000 euros ! Rien de moins) ? Tout ceci ne s'est pas déroulé dans une république bananière mais au sein de la République Française et de son Université !



Comme nous n'avions cessé de l'affirmer depuis le premier jour, **ces accusations étaient pures fadaises et les différents rapports internes l'ont bien révélé. Il n'y a jamais eu de détournement de fonds et les dysfonctionnements n'existaient que dans l'imagination du directeur de l'IUT.** Un audit financier interne (transmis à la police) mené avec une grande rigueur révéla que ces accusations relevaient du comique et qu'il était curieux qu'un organisme comme l'IGAENR (l'Inspection de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche) les ait reprises ! Curieux en effet. Quant à l'affaire du local de prières, l'association qui la gérât ne dépendait ni de notre collègue ni de l'IUT mais il était tellement plus commode de charger plus encore l'ambulance. Au demeurant, et sur ce plan encore, d'aucuns ne manqueront de constater que ni le conseil disciplinaire ni la police n'ont arrêté de coupables des prières alléguées de façon spectaculaire par le Directeur de l'IUT, ce qui n'a pas manqué de le rendre éligible au prix de la laïcité d'une officine très confidentielle en présence d'un premier ministre dont tout le monde a déjà oublié le nom.

**Notre collègue Rachid dans une première décision du Conseil Disciplinaire de son Université en date du 27 novembre 2015 a été « blanchi » pour l'essentiel des accusations portées contre lui,** mais curieusement cette même section lui infligea un blâme pour un motif futile, il avait « méconnu le volume d'heures et les intitulés des matières sur les états de service prévisionnel » ! Un gag ! Mais un gag tragique ! **La Section Disciplinaire du CNESER (l'équivalent de la Cour d'Appel) dans sa session du 12 décembre 2017 a fait, fort justement, un sort à ce blâme,** rappelant au passage le « climat de tension exacerbé » dans lequel s'inscrivait cette affaire. Ainsi donc, notre collègue est définitivement et totalement relaxé de l'ensemble des accusations portés à son encontre et relayées par de nombreux médias. Justement, s'agissant de ceux-ci, **L'hebdomadaire Marianne qui avait diffamé notre collègue a été condamné pour diffamation le 4 octobre 2016, jugement confirmé par la Cour d'Appel de Paris le 7 février 2018** et ce n'est pas fini.

Comme nous n'avons cessé de le dire et de le répéter, **toute cette sombre histoire n'était qu'une manipulation visant à écarter un collègue devenu gênant.** D'ailleurs, **il avait obtenu une décision du Tribunal Administratif de Montreuil en date du 24 mars 2015 condamnant l'Université pour un acte accompli par le Directeur de l'IUT, jugement qui a été purement et simplement ignoré par celui-ci dans ses effets.**

**Toutes ces accusations à l'encontre de notre collègue étaient inventées de toutes pièces, mais pour quels objectifs et au profit de qui ?** Le problème est que cette sinistre farce a duré plus de quatre ans et que l'institution universitaire qui aurait dû protéger notre collègue ne l'a pas fait. **Notre collègue Rachid ZOUHHAD qui a subi un lynchage ignoble n'a, malgré ses multiples demandes, jamais pu bénéficier de la protection fonctionnelle, pourquoi ?**

Curieusement, tous les médias qui ne cessaient de dépeindre notre collègue en affreux « barbu » et en escroc notoire sont devenus fort discrets ! Esquissent-ils un mea culpa ? Que Nenni ! Ils sont déjà passés à autre chose. On détruit des vies mais qu'importe, les tirages ont augmenté et n'est-ce pas le principal ? Et puis, on ne va pas risquer sa carrière pour un universitaire avec un tel nom !

Pour tous ceux qui doutent de l'action syndicale et de son efficacité, nous posons une question : quelles autres organisations auraient durant toutes ces années où tout semblait s'écrouler fait front ? Notre Syndicat **SupAutonome**, et la confédération FO dans son ensemble, ont soutenu Rachid et après des combats interminables, ceux que l'on présente volontiers comme des Don Quichotte ont ébranlé les moulins. Nous n'aurons de cesse que les moulins qui ont diffamé notre collègue et sali son honneur, s'écroulent au pied de la justice du peuple et nous continuerons de défendre les droits de nos collègues injustement accusés et lynchés médiatiquement.

On ne gagne rien à tourner la tête quand un collègue est victime d'une telle cabale. Ce qui est arrivé à notre

collègue peut à tous nous arriver car à la vérité dans notre Université les enseignants-chercheurs sont peu protégés et ils sont à la merci du pouvoir arbitraire, qui, depuis le vote de la loi LRU n'a cessé de faire sentir son arrogance croissante.

Alors oui, plus que jamais l'action collective et la solidarité doivent être à l'ordre du jour et « *qui veut sauver sa vie la perdra* ». La relecture du poème de Martin Niemöller : « *quand ils sont venus chercher...* », finira de nous rappeler que le sort d'un collègue est nécessairement le nôtre et la préservation de notre sort passe par un engagement dans un syndicat qui défend activement les sorts collectifs et individuels, comme le fait **SupAutonome-FO**.

## Pour s'abonner à la Raison, mensuel de la Libre Pensée



**La Raison**  
Mensuel de la Libre Pensée  
N° 632 - JUIN 2018  
Prix annuel CCXXVI 3,50 €

Avant, la République,  
c'était la Séparation des Eglises et de l'Etat  
Avec Emmanuel Macron,  
C'est la Réparation de l'Eglise par l'Etat

**CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE**

**AGIR POUR DÉFENDRE LA LOI DE 1905 :  
REJOIGNEZ LA LIBRE PENSÉE !**

### Sommaire

Notes de lecture	
2 Syrie et Boycott	
3 Editorial	
4-7 Ainsi va le monde	
	Droit et Laïcité
	23 De Beaucaire à Sorgues
	Laïcité
	24-26 Succès du Meeting laïque de Montpellier
8-10 AILP	Antidogmatique
En direct avec Maria Mantella	27 De la confusion des mots à l'art d'avancer masqué
11 Conseil des droits de l'Homme ONU	Les grandes figures de la pensée libre
Sciences	28 Sur le curé Meslier
12-13 Au Québec, science des blancs	Notes de lecture
Religions	29 Elie May
13 Tiare pontificale	Fusillés pour l'exemple
AILP	30-31 En direct avec Malik Salemkour
14-16 En direct avec Pascal Boniface	1914-1918
	32-33 Le féminisme pendant la Première Guerre mondiale
Dossier	Dictionnaire scientifique
17-20 Mai 1968	34 Y comme yaourt
AILP	
21 En direct avec Denis Sieffert	35 Notes de lecture Fred Zeller
Laïcité	35 Photo du mois Les poubelles de l'Histoire
22-23 Emmanuel Macron aux Bernardins	36 Séparation, Réparation

# La Raison

## Bulletin d'abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

A partir du n° :

1 an = 10 n° : 25 €     2 ans = 20 n° : 45 €     Abonnement de soutien : 30 € minimum

Abonnement depuis l'étranger : 1 an - 27 €

*Bulletin à retourner avec le règlement à : Libre Pensée - 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris.*